

Rencontre nationale des élus

28 JUIN 2014 • PARIS

- Pour la défense des communes
- Pour la défense des départements
- Pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale

C O M M U N I Q U É

Des maires, conseillers municipaux, conseillers généraux de 21 départements se sont rencontrés en urgence à Paris, samedi 28 mai, sur la base d'un appel contresigné par 326 élus. Ils ont débattu des projets de loi de réforme territoriale que le gouvernement veut faire voter en juillet et en octobre, qui organise la dévitalisation des départements et l'évaporation des communes aboutissant au démantèlement de notre république.

Ils demandent le retrait de l'ensemble de ces projets mortifères pour la démocratie et les solidarités, entraînant une diminution drastique des dotations aux collectivités territoriales et qui ne peuvent que se traduire par la disparition d'un grand nombre de services publics de proximité et de dizaines de milliers de postes d'agents territoriaux

Ils ont décidé de se tourner vers leurs collègues, les associations d'élus et l'ensemble des citoyens pour proposer une manifestation nationale des élus au moment où sera discutée cette loi, en octobre, à l'Assemblée nationale, afin d'en obtenir le retrait.

Pour aider à la mobilisation des élus et de la population dans ce sens, cette rencontre propose que cette proposition soit débattue partout où se retrouvent les élus afin :

- Que soient organisées dans les cantons, autour des conseillers généraux, des réunions d'information et de mobilisation des élus, des personnels territoriaux et des citoyens ;
- Que soient soumises aux conseils municipaux et aux conseils généraux des délibérations demandant le retrait de ces projets de loi (pour les communes, le modèle de délibération envoyé à ses adhérents par l'Association des Maires Ruraux est une excellente référence qui selon nous, mériterait

d'être complétée par la demande du « retrait global de l'ensemble des projets de loi de réforme territoriale ».)

- D'élaborer un argumentaire indiquant les conséquences désastreuses pour la population qu'impliquerait la suppression des départements et le regroupement forcé des communes dans les intercommunalités, ainsi que la métropolisation.

L'appel ci joint, synthèse de notre réflexion commune, adopté à l'issue de cette conférence du 28 juin, exprime les raisons profondes de notre action, et la dimension fédératrice que nous avons le devoir de lui donner.

Une vidéo retraçant les débats de cette rencontre sera mise en ligne sur le site de la rencontre : democratiecommunes@wordpress.com et une brochure relatant l'ensemble des interventions sera mise à disposition de tous ceux qui en feront la demande.

Paris le 29 juin 2014

Jean Bartholin,
conseiller général de la Loire
jean.bARTHOLIN@gmail.com

Gérard Schivardi,
maire de Mailhac, Aude
mairie-mailhac@orange.fr

Note (*) :

Projet de loi « relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ».

Projet de loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République ».

APPEL DE LA RÉUNION NATIONALE DES ÉLUS RÉUNIS À PARIS LE 28 JUIN 2014

**Pour la défense des communes et de la démocratie.
Pour la défense des départements et des solidarités.
Pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale.**

Nous nous sommes réunis samedi 28 juin à Paris, 27 élus de 26 communes, de 21 départements représentant 326 collègues qui avaient soutenu notre initiative.

Ce qui nous unit, quelles que soient nos opinions, c'est un même attachement à la République : la République une et indivisible qui, dans l'histoire du pays, se confond avec l'existence des départements et des communes pour faire vivre les solidarités humaines, au service de notre société et de la justice sociale.

Ce qui nous unit aujourd'hui, c'est l'exigence du retrait des deux projets de loi du gouvernement de réforme territoriale. (*)

En vidant les départements de leur contenu, en dissolvant nos syndicats intercommunaux, en poursuivant l'intercommunalité forcée contre la libre administration des communes jusqu'à leur destruction, c'est bien l'existence même de la République qui est en jeu.

Mais la révolte des élus commence à se propager partout en France...

...notamment dans les conseils généraux et chez l'immense majorité des maires et élus locaux :

Eric Gautier, président du conseil général des Deux-Sèvres déclare que « *la réforme territoriale signe la fin de la République et du principe de l'égalité devant la loi* ».

Son collègue Gilbert Sauvan, président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, a demandé au gouvernement de « *retirer son projet* ».

François Liberti, conseiller général de Sète (Hérault), affirme de son côté : « *Nous sommes confrontés à un projet de loi qui dépasse en ampleur tout ce que nous avons connu : c'est toute l'administration républicaine des territoires sur la base du mandat électif qui est en jeu. Il faut s'y opposer* ».

« *Nos départements et nos communes constituent l'expression la plus concrète de l'administration démocratique de proximité... Cette réforme va porter atteinte au principe de l'égalité des chances entre les territoires !* », comme l'a rappelé le député Jean Lassalle dans la contribution qu'il a envoyée à notre rencontre.

Plus récemment, le 26 juin, les sénateurs ont renvoyé sine die la discussion du projet de loi sur le découpage des régions : nous y voyons la confirmation que ce mouvement de révolte se répand à tous les niveaux !

La République ne devrait pas s'effacer au profit de la compétitivité, avec cette priorité obsessionnelle donnée à la mise en place de métropoles et de grandes régions, conçues pour rentrer dans le jeu de la concurrence des territoires à l'échelle de l'Europe et qui pourront, dans cet objectif, mettre fin à l'égalité des droits devant la loi.

Et, comme l'ont établi nos débats, « *ce ne sont pas seulement les élus qui sont concernés* ».

L'éclatement de la République, joint à l'aggravation brutale de la politique d'austérité, se traduira par la suppression de milliers de postes de fonctionnaires territoriaux, un plan social sans précédent.

Les 11 milliards que le gouvernement veut retirer en trois ans aux collectivités territoriales, c'est une baisse brutale des dotations aux communes et aux départements qui frapperont durement toutes les populations.

Il s'agit donc d'une menace directe contre nos services publics de proximité : la population serait directement frappée ! Des centaines de milliers d'emplois sont menacés, et avec eux, les acquis sociaux !

Comme l'a dit Vanik Berberian, président des Maires ruraux, le projet du gouvernement, vise à « *couper la démocratie à sa racine en supprimant les institutions qui rendent possible l'implication et la délibération...*

Comment arrêter ce vent de régression sociale et démocratique qui continue de souffler pour balayer la solidarité et la démocratie locale ?

Est-il possible que les protestations qui montent de partout ne soient pas entendues ?

Si le gouvernement s'obstine à maintenir son projet, que nous laisserait-il comme autre solution que celle de monter tous ensemble à Paris, au moment du vote de la loi, devant l'Assemblée nationale ?

En tant qu'élus, pour une question aussi grave puisqu'elle engage l'avenir de notre société, de nos communes, de nos cantons, de nos départements, nous avons le devoir de prendre nos responsabilités : appuyés par des centaines de collègues, nous lançons un appel pour organiser la discussion en vue d'une

manifestation nationale à Paris pour que la démocratie retrouve sa place et impose le retrait des projets de loi (*)

Aussi, dans cette perspective, nous décidons de nous constituer en comité d'initiative pour une manifestation nationale au service de la défense de notre République une et indivisible, de la défense des conseils généraux et des 36 000 communes.

Signataires de l'appel de la rencontre nationale des élus du 28 juin 2014 :

Bartholin Jean, conseiller général de la Loire, **Schivardi Gérard**, maire de Mailhac (Aude), **Anders Michaël**, conseiller municipal et communautaire de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), **Baqué Christian**, maire adjoint de Mombrier (Gironde), **Beauvoir Christine**, conseillère municipale de Saint-Jean-La-Vêtre (Loire), **Boulmé Jean-Michel**, maire-adjoint de Serrières-sur-Ain (Ain), **Bourdin Didier**, conseiller municipal de Les-Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), **Bourgoin Jean-Marie**, maire de Ploulec'h (Côte d'Armor), **Chakarian Victoria**, conseillère municipale de Mezy-sur-Seine (Yvelines), **Dal Pozzolo Albert**, maire-adjoint de Rozerieulles (Moselle), **Delarue Jean**, conseiller municipal des Mureaux (Yvelines), **Delaye Jean-Michel**, conseiller municipal de Brumath (Bas-Rhin), **Dumas Gérard**, vice président de l'association des élus de Plaine et Côte roannaises (Loire), **Etesse Patrick**, conseiller municipal de Chanceaux-sur-Choisille (Indre et Loire), **Dreidemy Claire**, maire adjointe de Holving (Moselle), **Fouché Didier**, maire de Soulitré (Sarthe), **Gonzalez Yves**, conseiller municipal de Caux (Hérault), **Keiser Christel**, conseillère municipale de Montreuil (Seine-Saint-Denis), **Lambert Michel**, conseiller municipal de Seurre (Côte d'Or), **Laporte Patrice**, conseiller municipal de Chalo-Saint-Mars (Essonne), **Maillet-Wicart Claude**, conseillère municipale de Simiane-la-Rotonde (Alpes de Haute-Provence), **Marcuccilli Jacqueline**, conseillère municipale et communautaire de Saint-Jean-La-Vêtre (Loire), **Meignen Lyiane**, maire de Paroy-en-Othe (Yonne), **Minary Christian**, conseiller municipal de Jarny (Meurthe-et-Moselle), **Schivardi Francine**, conseillère générale de l'Aude, **Senotier Michel**, conseiller municipal de Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne), **Vesin Nathalie**, conseillère municipale et communautaire de Cruseilles (Haute-Savoie), **Weber Carine**, conseillère municipale de Kerbors (Côtes d'Armor).

Nous voulons aider à ce que cette proposition soit discutée et reprise le plus largement possible, à tous les niveaux, par les associations d'élus, par tous nos collègues, quelles que soient leurs appartennances, et tous les citoyens qui en partagent l'objectif.

Une telle action, procédant de la convergence des initiatives qui surgissent un peu partout dans le pays, pourrait effectivement peser pour sauver la République et la démocratie.

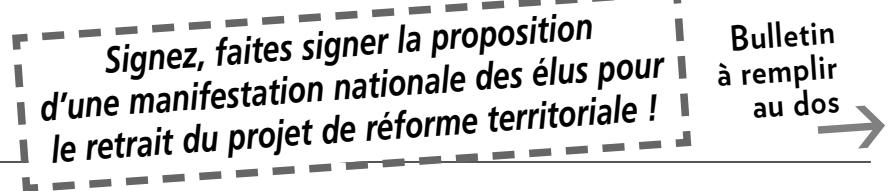
Mais elle peut également prendre des formes complémentaires, car rien ne doit s'opposer à l'unité la plus large et à la convergence de tous les efforts sur cette exigence incontournable qu'est :

le retrait du projet de contre-réforme institutionnelle et territoriale (*)

C'est bien la logique globale et mortifère de cette contre-réforme qui doit être écartée car elle sacrifie, sur l'autel d'une prétendue compétitivité, nos principes républicains et nos institutions chargées de les faire vivre dans la proximité. Elle aboutirait inexorablement à la dissolution de l'action publique elle-même !

Projet de loi « relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ».

Projet de loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République ».



Je souscris à la proposition d'une manifestation nationale des élus pour le retrait du projet de réforme territoriale (*) au moment où sera débattu ce projet à l'Assemblée nationale

Nom : Prénom :

Fonction élective :

Commune :

Adresse :

Code postal : | | | | |

Signature :

Courriel :

Je souscris à la proposition d'une manifestation nationale des élus pour le retrait du projet de réforme territoriale (*) au moment où sera débattu ce projet à l'Assemblée nationale

Nom : Prénom :

Fonction élective :

Commune :

Adresse :

Code postal : | | | | |

Signature :

Courriel :

Je souscris à la proposition d'une manifestation nationale des élus pour le retrait du projet de réforme territoriale (*) au moment où sera débattu ce projet à l'Assemblée nationale

Nom : Prénom :

Fonction élective :

Commune :

Adresse :

Code postal : | | | | |

Signature :

Courriel :

Je souscris à la proposition d'une manifestation nationale des élus pour le retrait du projet de réforme territoriale (*) au moment où sera débattu ce projet à l'Assemblée nationale

Nom : Prénom :

Fonction élective :

Commune :

Adresse :

Code postal : | | | | |

Signature :

Courriel :

**■ Pour toute correspondance : Jean Bartholin, conseiller général de la Loire (jean.bartholin@gmail.com)
■ Gérard Schivardi, maire de Mailhac, Aude (mairie-mailhac@orange.fr)**

Site : <http://democratiecommunes.wordpress.com>

Note (*) :

Projet de loi « relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ».

Projet de loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République ».